



Guide de l'écocitoyen





Photo : Sylvain Majeau



Table des matières

Introduction : J'écoparticipe!.....	3
1. J'achète de façon écoresponsable.....	4
2. Je recherche les logos suivants.....	8
3. J'agis de façon écoresponsable.....	10
4. J'élimine de façon écoresponsable.....	14
Aide-mémoire des écogestes.....	18



Photo : Sylvain Majeau

Les changements climatiques, la contamination de l'environnement ainsi que la fragilité et la disponibilité des ressources naturelles ne sont plus de simples spéculations. Les enjeux environnementaux demandent maintenant que chacun reconnaisse individuellement l'importance de sa contribution par rapport à l'avenir de notre planète.

Dans cette optique, nous invitons chaque individu à modifier ses habitudes en intégrant à son quotidien un geste écoresponsable à la fois. La somme des gestes posés aura inévitablement des répercussions significatives sur la protection des ressources ou sur l'économie d'énergie. Le présent guide vous propose donc plusieurs exemples d'actions concrètes à poser afin de devenir un écocitoyen responsable.

Afin d'avancer sur le chemin de l'écoresponsabilité, gardez toujours en tête le concept des 4R-VE : la *Réduction*, le *Réemploi*, la *Récupération*, le *Recyclage*, la *Valorisation* et, en dernier recours, l'*Élimination*.

Coordination
Division des affaires corporatives
de la Ville de Laval

Rédaction
Service de l'environnement de la Ville de Laval

Photographie de la couverture
Sylvain Majeau

Photographie
Ville de Laval, Luc Doyon, Sylvain Majeau

Conception graphique et montage
Hélène Beaulieu, Conception graphique H.B.

Révision
Edith Sans Cartier

Impression
Imprimerie Web Ex inc.

Distribution
Postes Canada

Dépôts légaux
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-923478-32
ISSN 978-2-923478-33-3 (édition anglaise)
4^e trimestre de 2008

Avis

Les renseignements contenus dans ce guide sont publiés sous réserve de modifications. Ils sont conformes aux services et à la réglementation en vigueur au moment de l'impression de ce document.

An English version is available upon request.

 *Imprimé sur papier recyclé*

 Ville de Laval
311 ou 450 978-8000
www.ville.laval.qc.ca
Comptoir multiservice
1333, boul. Chomedey



J'ACHÈTE LOCAL

Les gaz à effet de serre générés par le transport d'un aliment depuis son site de production jusqu'à votre assiette ont inévitablement des incidences sur la pollution de l'air et le réchauffement climatique.

Une famille qui n'est pas attentive à l'origine des aliments déposés dans son panier d'épicerie peut compter en moyenne, pour chaque produit consommé, une distance parcourue de 3 500 à 5 000 km, soit l'équivalent de la distance entre Laval et Vancouver.

En achetant des produits de votre région, vous contribuez à réduire la quantité d'émissions de gaz à effet de serre liées au transport des aliments, tout en favorisant le développement de l'économie locale.

Photo: Luc Doyon

J'ACHÈTE SEULEMENT CE QUI EST NÉCESSAIRE

Avant d'effectuer un achat, demandez-vous si l'article que vous vous apprêtez à acquérir est nécessaire. Dans la mesure du possible, favorisez le « assez » plutôt que le « trop » dans l'ensemble de vos achats.

Posez-vous les questions suivantes :

- *Ai-je vraiment besoin de ce produit ?*
- *Est-ce un produit de qualité que je pourrai conserver longtemps ?*
- *Ce produit est-il suremballé ?*
- *Ai-je besoin d'un sac pour le transporter ?*

J'ACHÈTE ÉQUITABLE

Le commerce international constitue souvent une concurrence déloyale pour l'économie locale de certains pays en voie de développement, ce qui peut donner lieu à des pratiques de travail abusives ainsi qu'à l'utilisation de méthodes de culture néfastes pour l'environnement.

Affichez votre volonté de soutenir l'offre de meilleures conditions de travail et de salaires décentes aux travailleurs des pays en voie de développement, ainsi que votre considération pour la protection de l'environnement dans les pays producteurs en faisant l'achat de produits équitables. Recherchez le logo « Certifié équitable » ; pour le reconnaître, consultez la page 9.



Photo: Luc Doyon

J'ACHÈTE BIO

L'agriculture biologique permet de réduire les impacts environnementaux parfois liés à la production agricole industrielle. En effet, les aliments biologiques sont produits sans engrais chimiques, pesticides, fongicides ou herbicides de synthèse. Ils ne peuvent provenir ou contenir d'ingrédients provenant d'un organisme génétiquement modifié (OGM) ou ayant été irradié. De plus, leur conservation et leur transformation sont réalisées sans additifs, agents de conservation, colorants ou arômes artificiels.

L'aliment biologique est produit dans le respect de l'environnement et dans une optique de développement durable.



Photo: Sylvain Majeau

J'ACHÈTE SANS PHOSPHATE

Depuis quelques années, nous assistons à une prolifération des algues bleues (cyanobactéries) dans les cours d'eau du Québec. Cet organisme aquatique doit sa propagation entre autres à l'augmentation des rejets, dans nos cours d'eau, de résidus de phosphate, lequel est contenu dans nos produits d'entretien ménager et dans les engrais pour les pelouses et jardins.

En choisissant des détergents qui ne contiennent pas de phosphate et en évitant de fertiliser votre terrain inutilement, vous contribuez donc à préserver nos cours d'eau.



Photo: Luc Doyon



Photo: Luc Doyon

Photo: Luc Doyon



J'ACHÈTE DES PRODUITS FABRIQUÉS À PARTIR DE MATIÈRES RECYCLÉES

Les fabricants proposent maintenant aux consommateurs des versions écologiques de leurs produits. C'est le cas par exemple du papier hygiénique, des essuie-tout, du papier d'ordinateur, etc. Lors de l'achat d'un tel produit, prenez soin de vérifier qu'il est composé de matériaux recyclés. Recherchez le logo « Fait de matières recyclées »; pour le reconnaître, consultez la page 9.



Photo: Luc Doyon

J'ACHÈTE DES SACS RÉUTILISABLES

On estime à 2 milliards le nombre de sacs de plastique distribués chaque année au Québec (Recyc-Québec, novembre 2007). Une fois enfouis, ces derniers peuvent mettre quelque 400 ans à se décomposer!

En utilisant des sacs réutilisables lorsque vous faites vos emplettes, vous contribuez **directement** à désengorger les sites d'enfouissement. Dans la mesure du possible, optez pour des sacs fabriqués au Canada.



Photo: Luc Doyon

J'ACHÈTE DES THERMOSTATS PROGRAMMABLES

Le thermostat programmable permet d'ajuster automatiquement la température ambiante selon une fréquence quotidienne ou hebdomadaire. Cet appareil, que vous trouverez dans toutes les bonnes quincailleries, vous permettra de diminuer votre consommation d'énergie et de réduire votre facture d'électricité.

Pour réaliser des économies d'énergie considérables, réduisez la température de quelques degrés durant la nuit ainsi que durant la journée lorsque vous êtes à l'extérieur de la maison. La température recommandée pour une pièce occupée est de 19°C à 20°C. Consultez votre diagnostic personnel de consommation d'énergie résidentielle offert par Hydro-Québec au www.hydroquebec.com.

J'ACHÈTE DES BIENS DURABLES

Certains appareils ont un rendement moins élevé que d'autres et doivent être remplacés plus rapidement. Les biens qui ont une durée de vie moins longue contribuent à la production de déchets dont la taille et l'impact sur l'environnement sont considérables.

Lors de l'achat de meubles, d'électroménagers ou d'appareils électroniques, mieux vaut opter pour des produits qui ont fait leurs preuves; à long terme, il est plus rentable d'investir une seule fois dans un article de bonne qualité que de payer plusieurs fois pour un article de qualité moindre.

Surtout, évitez les biens de consommation à usage unique.



Photo: Luc Doyon

Photo: Luc Doyon



Photo: Sylvain Mejean

J'ACHÈTE DES APPAREILS ÉCOÉNERGÉTIQUES

Le symbole « Energy Star » de l'Office de l'efficacité énergétique (voir le logo à la page 9) permet au consommateur de repérer les produits à rendement énergétique optimal. L'utilisation de ces appareils permet non seulement de réduire votre facture énergétique, mais aussi de contribuer à la protection de l'environnement.

Par exemple, la laveuse à chargement frontal s'avère un excellent choix. En plus de consommer 50 % moins d'eau et de nécessiter moins de savon, elle a des besoins énergétiques inférieurs à ceux de la laveuse traditionnelle.

Pour de plus amples renseignements sur l'efficacité énergétique, consultez le site de l'Office de l'efficacité énergétique au www.oee.nrcan.gc.ca.



JE RECHERCHE L'ÉCOLOGO

L'ÉcoLogo est une marque déposée d'Environnement Canada. Il ne peut être employé que pour des produits et services ayant reçu l'homologation.

Ce logo vous assure que la fabrication du produit acheté (ou l'élaboration du service fourni) est conforme aux normes environnementales canadiennes. Choisir des produits et services portant l'ÉcoLogo constitue une bonne façon de réduire l'impact de vos achats sur l'environnement.

Pour de plus amples renseignements sur les fournisseurs et pour obtenir la liste des produits et services certifiés, consultez le site www.ecologo.org/fr.



JE RECHERCHE LES LOGOS « GARANTIE BIO » ET « ECOCERT »

Pour qu'un produit puisse être étiqueté comme « biologique », ses ingrédients doivent provenir d'une entreprise certifiée par un organisme accrédité tel qu'Ecocert Canada, qui a créé les logos « Garantie Bio » et « Ecocert ».

Le nom ou le logo de l'organisme certificateur doit figurer sur l'étiquette du produit. La simple mention du mot *biologique* ou *organic*, en anglais, ne garantit donc pas au consommateur que le produit est entièrement biologique.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site www.ecocertcanada.com/fr/index_fr.html.



JE RECHERCHE LE LOGO « CERTIFIÉ ÉQUITABLE »

Le logo « Certifié équitable » est une marque déposée de TransFair Canada symbolisant l'équité et la responsabilité sociale dans le commerce international.

« Au Canada, vous le retrouverez sur certaines marques de café, thé, chocolat, sucre, fruits (bananes et mangues), céréales (riz et quinoa), épices, vêtements de coton, vin, etc. En achetant des produits certifiés équitables, vous contribuez à un monde meilleur, car vous payez un juste prix aux agriculteurs et aux travailleurs des pays en développement. » (TransFair Canada)
Pour de plus amples renseignements, consultez le site <http://transfair.ca>.



JE RECHERCHE LES LOGOS « RECYCLABLE » ET « FAIT DE MATIÈRES RECYCLÉES »

Selon les définitions de Recyc-Québec, le ruban de Möbius utilisé sur un fond blanc indique que le produit peut être recyclé là où les installations le permettent.

Par contre, il est important de respecter la liste des matières acceptées dans la collecte sélective à Laval. Par exemple, les sacs d'épicerie et les contenants de styromousse portent ce symbole et sont recyclables, toutefois, ces produits ne sont pas acceptés dans la collecte sélective à Laval.

Pour connaître la liste détaillée de ces matières recyclables, consultez le portail Internet de la Ville dans la section « Environnement », ou obtenez-en une copie en vous présentant au Comptoir multiservice.

Utilisé sur un fond noir, ce symbole indique que le produit contient des matières recyclées, dont la teneur est parfois mentionnée soit à l'intérieur des flèches, soit à côté du symbole.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site de Recyc-Québec au www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.



JE RECHERCHE LE LOGO DE BIODÉGRADABILITÉ EN 28 JOURS

Le test 301D fait par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vérifie la quantité d'oxygène consommée lors d'une période d'incubation de 28 jours afin d'assurer la biodégradation par voie biologique d'un liquide.

Lorsque vous trouvez ce logo sur un produit, vous pouvez être certain que, une fois utilisé, le produit acheté sera entièrement biodégradé à l'intérieur d'une période de 28 jours. Il s'agit donc d'un choix sécuritaire pour l'environnement.

Prenez note que la simple mention « biodégradable » ne garantit pas à elle seule que le produit répond aux normes de biodégradabilité de l'OCDE.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site au www.oecd.org/maintopic.



JE RECHERCHE LE LOGO « SANS CFC »

Les chlorofluorocarbures (CFC) sont les gaz à effet de serre responsables de la dégradation de l'ozone qui protège la terre. On les retrouve entre autres dans les produits réfrigérants et les aérosols.

En 1996, en vertu du Protocole de Montréal (1987), les pays industrialisés ont interdit la fabrication et l'importation de CFC et ont encouragé les secteurs industriel et commercial à renoncer à l'utilisation de CFC. Le Canada procède depuis à leur élimination graduelle. Le logo « Sans CFC » vous indique que le produit acheté ne contient pas de chlorofluorocarbures néfastes pour la couche d'ozone.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site d'Environnement Canada au www.ec.gc.ca/ozone.



JE RECHERCHE LE LOGO « ENERGY STAR »

Recherchez le symbole « Energy Star » de l'Office de l'efficacité énergétique lors de l'achat d'un appareil. Ce logo signifie que l'appareil répond aux exigences techniques qui permettent de certifier un rendement énergétique optimal.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site au www.oeenrcan.gc.ca/energystar/francais/achat/index.cfm.



Photo : Sylvain Majbeau

J'ÉVITE DE GASPILLER L'EAU

Saviez-vous que chaque jour, au Québec, chaque personne consomme en moyenne presque 424 litres d'eau? À titre de comparaison, la consommation quotidienne dans les pays africains est de 5 litres par habitant (Réseau Environnement).

Au Québec, l'abondance des cours d'eau nous fait parfois oublier qu'il s'agit d'une ressource précieuse qu'il faut absolument préserver. C'est en prenant conscience de cette réalité et en changeant vos habitudes un geste à la fois que vous parviendrez à diminuer votre consommation quotidienne.

Adoptez les trucs suivants au quotidien :

- Prenez une douche rapide au lieu d'un bain;
- Fermez l'eau du robinet lorsque vous vous brossez les dents;
- Évitez de jeter les déchets dans la toilette et de tirer la chasse d'eau inutilement.

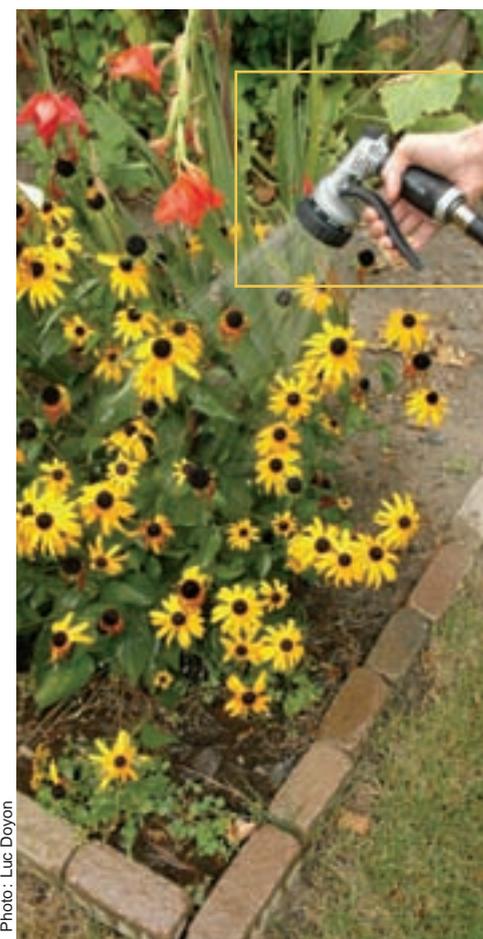


Photo: Luc Doyon

JE FAIS UN USAGE JUDICIEUX DES PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER

Remplacez vos produits d'entretien ménager traditionnels, composés de produits chimiques et de phosphates nuisibles pour l'environnement, par des solutions maison écologiques!

Pour connaître des trucs écolos, consultez le *Guide des solutions alternatives aux produits domestiques dangereux*, disponible sur le portail Internet de la Ville dans la section « Environnement », ou obtenez-en une copie en vous présentant au Comptoir multiservice.



Photo: Luc Doyon

J'ÉVITE LES EMBALLAGES ET JE FAVORISE LE VRAC

L'achat d'aliments en vrac permet de réduire la quantité d'emballages envoyés au site d'enfouissement. Afin de réduire l'utilisation de sacs hermétiques et de pellicule plastique, optez pour des contenants réutilisables.

J'ÉVITE LE GASPILLAGE DU PAPIER

Suivez ces quelques trucs pour éviter le gaspillage du papier :

- N'imprimez que les documents nécessaires;
- Imprimez recto-verso;
- Recyclez le papier utilisé au lieu de le jeter dans la corbeille;
- Demandez à recevoir vos factures et journaux en ligne.

JE FAIS UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DE MA PELOUSE

Au lieu d'acheter des engrais artificiels qui ont un impact néfaste sur l'environnement, optez pour des produits 100% naturels, tels que le compost.

Pour éviter d'avoir recours à des traitements-

chocs composés de pesticides et d'engrais chimiques, mieux vaut effectuer un entretien préventif de la pelouse. Pour connaître des trucs écolos pour une pelouse en santé, consultez le *Guide de gestion environnementale des pelouses*, disponible sur le portail Internet de la Ville dans la section « Environnement », ou obtenez-en une copie en vous présentant au Comptoir multiservice.



Photo: Luc Doyon



Photo: Luc Doyon

Photo: Luc Doyon



Photo: Luc Doyon

J'UTILISE LE TRANSPORT EN COMMUN

Annuellement, un autobus peut remplacer 40 véhicules, économiser 10 646 litres de carburant et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 25 tonnes! De plus, pour les utilisateurs, il s'agit d'une excellente façon de faire des économies, notamment sur l'essence.

Depuis quelques années, le réseau de transport desservant le territoire de Laval a connu un développement important afin de mieux satisfaire les besoins des usagers. Nous avons aujourd'hui la chance de bénéficier d'un système d'autobus, de train et de métro rapide et

efficace, qui couvre l'ensemble du territoire lavallois.

En utilisant le transport en commun, vous posez un geste concret pour réduire les émissions de GES.

Pour obtenir plus d'informations sur les services de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et de la Société de transport de Laval (STL), consultez les sites Internet suivants:

Autobus: www.stl.laval.qc.ca
Train et métro: www.amt.qc.ca

JE SUIS ÉCORESPONSABLE JUSQUE DANS MA BOÎTE À LUNCH

Utilisez des contenants réutilisables pour conserver et transporter vos aliments, plutôt que des sacs en plastique à usage unique (de type Ziploc), de la pellicule plastique ou du papier d'aluminium.

Il est aussi préférable de verser votre jus dans une bouteille réutilisable plutôt que de vous procurer des cartons de jus individuels de style Tetra Pak. Et, au lieu d'acheter des bouteilles d'eau, buvez celle du robinet qui est tout aussi bonne.

Photo: Luc Doyon

QUATRE STATIONS D'AUTO-PARTAGE À LAVAL

L'auto-partage permet à plusieurs usagers d'utiliser le même véhicule à différents moments de l'année. En plus de réduire les émissions de GES, l'auto-partage permet à l'usager d'économiser de l'argent. Pour bénéficier des nombreux avantages et utiliser les véhicules mis à votre disposition, communiquez avec Communauto au 450 686-9540 ou consultez le portail Internet de la Ville de Laval dans la section « Environnement ».

JE MARCHE, J'UTILISE MON VÉLO OU MES PATINS À ROUES ALIGNÉES

En plus d'être une excellente façon de préserver l'environnement, la marche, le vélo et le patin vous permettent de garder la forme.

Par exemple, se rendre au boulot à vélo fait partie des bonnes pratiques qui permettent de joindre l'utile à l'agréable. On économise ainsi le temps qu'on accorderait à l'entraînement, en plus d'éviter les frais liés à l'utilisation d'une voiture.

Pour connaître le réseau cyclable à Laval, consultez le portail Internet de la Ville dans la section « Vie communautaire/Plein air », au www.ville.laval.qc.ca.



Photo: Sylvain Majeau

JE FAIS DU COVOITURAGE

Le covoiturage est un moyen économique, écologique et agréable de se déplacer. Certaines autoroutes sont maintenant pourvues de voies réservées à cette fin, ce qui rend le covoiturage d'autant plus efficace!

L'organisation d'un système de covoiturage pour les travailleurs ou les étudiants permet de réduire de façon considérable le nombre de déplacements et, par le fait même, les émissions de gaz à effet de serre.

Un service de covoiturage est mis à votre disposition par la Société de transport de Laval (STL). Vous trouverez tous les renseignements nécessaires au <http://stl.covoiture.ca>.



Photo: Sylvain Majeau

MATIÈRES RECYCLABLES

En mai 2008, la Ville de Laval a procédé à l'implantation de bacs roulants pour le recyclage sur l'ensemble de son territoire. Ces contenants, plus volumineux, permettent maintenant de recueillir la totalité des matières recyclables éliminées par les ménages lavallois.

Pour connaître la liste détaillée des matières acceptées dans la collecte sélective, consultez le portail Internet de la Ville dans la section « Environnement », ou obtenez-en une copie en vous présentant au Comptoir multiservice.



Photo: Luc Doyon

MATIÈRES ORGANIQUES



Photo: Luc Doyon



Résidus organiques de la maison

Le compostage domestique constitue un moyen très efficace de valoriser vos pelures de fruits et légumes, vos coquilles d'œufs, etc. de façon écologique.

Pour connaître la marche à suivre, consultez le *Guide d'initiation au compostage domestique*, disponible sur le portail Internet de la Ville dans la section « Environnement », ou obtenez-en une copie en vous présentant au Comptoir multiservice.

Feuilles mortes

Chaque automne, de la mi-octobre à la mi-novembre, la Ville de Laval procède à la collecte des feuilles mortes. Utilisez des sacs de papier et déposez-les en bordure de la rue le même jour que la collecte des ordures, ou apportez-les au lieu de dépôt volontaire de votre quartier.

Pour connaître les dates des prochaines collectes ainsi que les lieux de dépôt volontaire, consultez le portail Internet de la Ville de Laval, dans la section « Environnement ».



Photo: Luc Doyon

SAPINS DE NOËL

Une collecte spéciale vous permet maintenant de vous débarrasser de votre sapin de Noël naturel lors des trois premières semaines complètes du mois de janvier. Plus besoin d'aller porter votre sapin dans l'un des anciens lieux de dépôt volontaire: il vous suffit maintenant de le déposer en bordure de la rue le même jour que la collecte des ordures.

Les sapins de Noël ainsi récupérés seront réduits en copeaux et valorisés. N'oubliez pas, cependant, que votre sapin doit être dépourvu de toutes ses décorations.

Pour connaître les dates des prochaines collectes, consultez le portail Internet de la Ville, dans la section « Environnement ».

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

Saviez-vous que, chaque année, 140 000 tonnes d'ordinateurs, cellulaires, numériseurs, imprimantes, téléviseurs et télécopieurs prennent la route des sites d'enfouissement canadiens? Or, ces appareils peuvent contenir des substances toxiques telles que le plomb, le cadmium et le béryllium. (Jour de la Terre, 2006)

Il est donc très important d'en disposer de façon sécuritaire. Voici plusieurs entreprises privées situées sur le territoire de Laval qui récupèrent gratuitement vos appareils durant toute l'année.



Photo: Luc Doyon

Ordinateurs et imprimantes

Sans frais si apportés sur place

- Tous les **BUREAU EN GROS** de Laval

Produits acceptés:

Ordinateurs de bureau, ordinateurs portatifs, moniteurs, imprimantes, télécopieurs, numériseurs (scanneurs), outils périphériques (câbles, claviers, souris).

Produits refusés:

Téléviseurs et chaînes stéréo.

Cartouches d'encre

Sans frais si apportées sur place

- **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE 440** (Programme Mira)

Produits acceptés:

cartouches originales seulement.



Photo: Luc Doyon

Cellulaires

Sans frais si apportés sur place

Produits acceptés: cellulaires, piles, chargeurs et autres accessoires.

- Tous les **SUPERCLUB VIDEOTRON** (Programme Allo la Terre)
Pour plus d'informations, consultez le site Internet www.jourdelaterre.org.
- **FUTURE SHOP**
- **RBRC** (Programme CELLÀRECYCLER)
Pour plus d'informations consultez le site Internet www.rbcc.org.

RÉFRIGÉRATEURS ET CONGÉLATEURS

L'escouade RECYC-FRIGO viendra chercher gratuitement votre appareil à votre domicile et le recyclera ou le jettera selon un procédé respectueux des lois et de l'environnement. De plus, vous recevrez un chèque de 60 \$ par la poste!

Pour prendre rendez-vous :
1 877 493-7446 ou
www.recyc-frigo.com.

PNEUS USAGÉS

Plus de 300 établissements lavallois de vente de pneus neufs, usagés, rechapés ou remoulés, ayant un lien direct avec le consommateur et étant munis d'équipement pour le déjantage et la pose de pneus ont adhéré au programme de récupération des pneus et les reprennent GRATUITEMENT.

Toutefois, certains garagistes peuvent les refuser ou encore exiger des frais. Il est alors recommandé d'aller chez un autre commerçant.

Pour de plus amples renseignements, contactez Recyc-Québec au 514 352-5002 ou consultez le site Internet www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.



Photo: Luc Doyon

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Les RDD (résidus domestiques dangereux) sont des produits que nous utilisons dans la cuisine, la salle de bain, le garage ou le jardin et qui, une fois à l'étape de leur élimination, peuvent devenir dangereux pour l'environnement. Il est important de se rappeler que ces résidus ne doivent être jetés ni aux ordures ni dans les égouts puisqu'ils sont composés de produits chimiques qui peuvent être nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement.

Voici plusieurs entreprises privées situées sur le territoire de Laval qui récupèrent gratuitement vos produits dangereux durant toute l'année. Pour obtenir les coordonnées détaillées de ces entreprises, consultez le portail Internet de la Ville au www.ville.laval.qc.ca, dans la section « Environnement ».

Peinture

Sans frais si apportée sur place

- **HOME DEPOT**
Consigne : apportez la peinture au service des retours et donnez-la au préposé.
- Tous les **RONA** de Laval
- Tous les **RÉNO-DÉPÔT** de Laval

Produits acceptés :

Peinture à l'huile (alkyde), à l'eau (latex), à métal et pour l'aluminium; teintures; vernis; époxy; laques; protecteurs à bois et à maçonnerie. Dans leur contenant d'origine, à la condition que les contenants soient de 4 litres ou moins chacun.

Produits refusés :

Solvants (Varsol, diluants ou autres); produits en aérosol; adhésifs; colles; pesticides; goudron; peinture granulaire, industrielle, pour automobile ou de signalisation.

Batteries automobiles

Sans frais si apportées sur place

- Tous les **CANADIAN TIRE** de Laval
Consigne : apportez les batteries d'automobiles au comptoir du service des pièces d'auto, entre 8 h et 21 h, du lundi au vendredi.
- Tous les **WAL-MART** de Laval
- **SOCIÉTÉ NATIONALE DES FERRAILLES (SNF)**



Photo: Luc Doyon

Huile à moteur et filtre à huile

Sans frais si apportés sur place

- Tous les **CANADIAN TIRE** de Laval
Consigne : apportez les huiles et les filtres au comptoir du service des pièces d'auto, entre 8 h et 21 h, du lundi au vendredi.

Bonbonnes de propane

Sans frais si apportées sur place

- **GAZ PROPANE MONIN**
Consigne : en dehors des heures d'ouverture, laissez les bonbonnes devant la clôture de l'aire de remplissage.
- **SUPÉRIEUR PROPANE**
Consigne : de 9 h à 17 h, du lundi au vendredi.

Piles rechargeables

Sans frais si apportées sur place

- Tous les magasins **LA SOURCE** par Circuit City
- Tous les magasins **FUTURE SHOP**
- **RBRC**

Pour connaître les points de collecte, consultez le site Internet www.rbrc.org.

Produits acceptés :

Piles domestiques rechargeables de type nickel-cadmium (Ni-Cad) ou nickel-métal hydride (Ni-MH), aux ions de lithium (Li-Ion) ou scellées au plomb (Pb).

- **Produits refusés :**
Piles alcalines (non rechargeables).



Photo: Luc Doyon

Ampoules fluocompactes

Sans frais si apportées sur place

- **HOME DEPOT**
Consigne : placez les ampoules dans le bac prévu à cet effet près du service des retours.
- Tous les **RONA** de Laval
- Tous les **RÉNO-DÉPÔT** de Laval

Médicaments périmés

Sans frais si apportés sur place

- Toutes les pharmacies **JEAN COUTU** de Laval
- Toutes les pharmacies **UNIPRIX** de Laval



Photo: Luc Doyon

MATÉRIAUX SECS

En 2006, au Québec, le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) a généré 4,38 millions de tonnes métriques de débris et de matériaux résiduels (Recyc-Québec, mars 2008). Heureusement, il existe maintenant des débouchés pour la valorisation et la réutilisation de ce type de résidus.

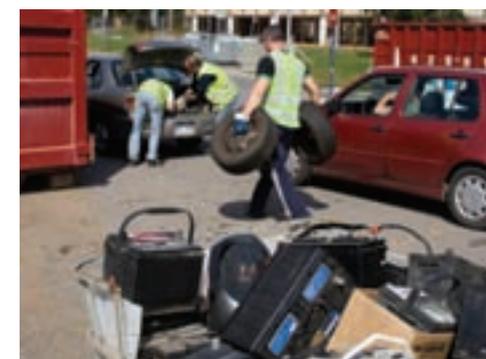
La Ville de Laval met à la disposition des citoyens deux aires de réception des débris de construction et de rénovation (matériaux secs) :

Secteur ouest
4026, boulevard Dagenais Ouest

Secteur centre
1527, rue Cunard

Les matériaux secs acceptés regroupent notamment : les métaux, le béton et la brique (en petites quantités), le plâtre, le bois, les branches et les matières recyclables.

Pour plus d'informations sur les matières acceptées et sur les tarifs, visitez le portail Internet de la Ville au www.ville.laval.qc.ca, dans la section « Environnement ».



Collecte municipale de résidus domestiques dangereux (RDD)

La Ville de Laval organise deux fois par année une journée de collecte lors de laquelle vous pouvez disposer de vos résidus domestiques dangereux (solvants, peintures, huiles, pneus, cellulaires, piles, etc.). Ces résidus sont éliminés de façon sécuritaire pour l'environnement.

Pour connaître la date de la prochaine collecte, consultez le portail Internet de la Ville dans la section « Environnement ».

COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE

En orientant nos actions en fonction des principes des 4R-VE, il est possible de faire une différence en matière d'environnement. Il importe toutefois de ne négliger aucune des étapes, de l'achat des produits jusqu'à leur élimination.

Certaines des actions mentionnées dans le présent guide peuvent sembler banales. Cependant, la somme de chacun de ces gestes effectués au quotidien peut entraîner un grand mouvement écoresponsable à la maison, au travail ou à l'école, surtout lorsque tous décident de s'y mettre.

Peut-être hésitez-vous encore à inciter vos collègues, élèves ou camarades de classe à s'engager sur la voie de l'écoresponsabilité. Gardez en tête qu'il suffit bien souvent d'un peu d'initiative et d'imagination pour convaincre un grand nombre de personnes d'adopter des pratiques écoresponsables. En vous montrant persévérant, vous arriverez sans doute à vos fins... pour le plus grand bien de notre planète!

AIDE-MÉMOIRE DES ÉCOGESTES



Photo : Sylvain Majeau

PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE UN GESTE À LA FOIS !

Afin de vous aider à développer de bonnes habitudes pour préserver l'environnement au quotidien, voici une liste d'écogestes simples et efficaces. Nous vous invitons à modifier vos habitudes en adoptant un geste écoresponsable à la fois. Choisissez dès maintenant une action qui vous convient afin de créer une nouvelle habitude. Une fois que celle-ci fera partie de votre quotidien, vous serez prêt à en adopter une deuxième, et une troisième, et ainsi de suite !

PRATIQUES ÉCORESPONSABLES À LA MAISON

Dans la cuisine :

- Je dresse une liste de mes besoins réels avant d'aller à l'épicerie.
- Je favorise les produits de la région ou du pays lorsque je fais l'épicerie.
- À l'épicerie, j'évite les produits emballés dans de la pellicule plastique ou conservés dans un récipient de styromousse.
- J'achète en vrac.
- J'utilise un sac réutilisable lorsque je fais mes emplettes.
- Durant la saison des récoltes, j'en profite pour manger local, faire des marinades ou congeler les fruits et légumes de saison.
- J'utilise des contenants réutilisables plutôt que de la pellicule plastique.
- J'achète un filtre à café réutilisable.

Pour l'entretien et la rénovation de la maison :

- J'achète du savon et des produits d'entretien ménager sans phosphate.
- J'achète des produits ménagers certifiés biodégradables et portant l'ÉcoLogo.
- J'achète des produits faits de matières recyclées : essuie-tout, mouchoirs, papier hygiénique, etc.
- Lorsque je me procure un produit, j'essaie de l'acheter d'occasion. Sinon, je m'assure :
 - qu'il est durable;
 - qu'il peut être réparé;
 - qu'il peut être recyclé à la fin de sa vie.

Pour économiser le papier :

- J'utilise les services de facturation et de relevés par Internet.
- J'achète du papier d'ordinateur fait à 100 % de fibres recyclées.
- J'utilise le verso de mes feuilles de papier.

Pour économiser l'énergie :

- J'utilise des thermostats programmables.
- J'adapte le chauffage en fonction des pièces de la maison et du moment de la journée.
- Je baisse la température de quelques degrés quand je quitte la maison.
- J'éteins les lumières dans les pièces où il n'y a personne.
- En hiver, je tire profit de l'énergie solaire en ouvrant les rideaux et en été, je tiens les rideaux fermés pour garder la fraîcheur.
- J'utilise de l'eau froide pour le lavage des vêtements.
- J'isole mes tuyaux d'eau chaude.
- J'opte pour des appareils électroniques et électroménagers certifiés « Energy Star ».
- Durant la saison estivale, je suspends mes vêtements dehors pour réduire le temps d'utilisation de la sècheuse.
- Je couvre ma piscine d'une toile solaire.

Pour économiser l'eau :

- Je remplis un pichet d'eau et le conserve au réfrigérateur au lieu de laisser couler l'eau chaque fois.
- J'évite de laisser couler l'eau lorsque je lave la vaisselle ou que je me brosse les dents.
- Je répare les robinets qui fuient.
- J'installe des briseurs d'eau (aérateurs) sur mes robinets.
- J'évite de jeter mes déchets dans la toilette et de tirer la chasse d'eau inutilement.
- Je prends une douche rapide au lieu d'un bain bien rempli.
- J'utilise un seau d'eau lorsque je lave la voiture.
- J'utilise un balai plutôt que le boyau d'arrosage pour nettoyer l'entrée du garage.
- Je recueille l'eau de pluie pour arroser mon jardin.

Dans le jardin :

- Je pratique le compostage domestique.
- J'utilise des engrais naturels pour amender mon terrain (ex. : compost).
- Je coupe le gazon à 8 cm du sol.
- Je pratique l'herbicyclage (laisser le gazon coupé au sol).
- Je place des copeaux de bois autour des plantes pour aider à retenir l'eau.
- J'opte pour des aménagements écologiques plutôt que pour du gazon.

Pour une élimination écoresponsable :

- Lorsque vient le temps de me débarrasser de certains biens, je fais le tour de mon entourage pour savoir si ces derniers pourraient être utiles à quelqu'un d'autre ou je les donne à des organismes de charité.
- Je participe à la collecte sélective des matières recyclables.
- Je participe à la collecte des feuilles mortes et des sapins de Noël.
- Je récupère mes RDD et mes appareils reliés aux TIC (voir p. 15) et j'en dispose dans les entreprises qui les récupèrent ou lors de la collecte des résidus domestiques dangereux offerte par la municipalité.

PRATIQUES ÉCORESPONSABLES AU BUREAU OU À L'ÉCOLE

Pour économiser l'énergie :

- J'utilise au maximum la lumière naturelle et j'éteins les lampes et luminaires lorsque je quitte mon bureau ou la classe.
- J'éteins le matériel informatique lorsque je quitte mon bureau.
- J'éteins les lumières des locaux inutilisés lorsque je passe devant.
- Entre un plafonnier et une lampe de bureau, je choisis celui qui éclaire le plus efficacement, et j'éteins l'autre. Une seule source de lumière suffit !
- Je préfère l'escalier à l'ascenseur : c'est bon pour la forme et pour le compteur d'électricité !

Pour économiser le papier :

- J'utilise du papier fait à 100 % de fibres recyclées.
- J'imprime seulement les documents nécessaires et je ne multiplie pas les impressions.
- Si possible, j'imprime mes documents en utilisant la fonction d'impression de deux pages sur un même côté.
- J'utilise le papier au recto et au verso, que ce soit pour une copie, pour une impression ou bien comme feuille brouillon.
- Je dédie une imprimante à l'impression de feuilles déjà imprimées au recto.
- Je pense au courriel comme moyen de communication afin d'économiser le papier et l'énergie.

Boîte à lunch écologique :

- Je possède une boîte à lunch réutilisable.
- J'utilise des contenants réutilisables pour mes boissons, sandwichs et collations.
- J'évite les produits offerts en portions individuelles: jus, yogourts, collations, etc.
- Je propose à la cafétéria d'utiliser de la vaisselle et des ustensiles durables.

Autres écoGESTES à poser :

- Je choisis un café équitable.
- Je bannis les gobelets jetables en plastique ou en styromousse, et j'apporte ma tasse personnelle avec moi.
- J'utilise une gourde pour l'eau et un thermos pour le café.

Pour une élimination écoresponsable :

- Afin de réduire les commandes de matériel neuf, je propose à mes collègues de réserver un espace d'entreposage aux appareils, à l'équipement ou à la papeterie usagés, mais pouvant être utilisés à nouveau.
- Lorsque certains biens ne sont plus utiles, je suggère à mes patrons de les remettre à des organismes de charité.
- Je récupère les cartouches d'encre, les piles rechargeables, le matériel informatique et les cellulaires.
- S'il n'existe pas de service de collecte sélective des matières recyclables dans mon milieu de travail, je propose à la direction d'implanter le service.

PRATIQUES ÉCORESPONSABLES DANS LES TRANSPORTS

Pour réduire l'utilisation de la voiture :

- Pour aller au bureau ou à l'école, je pense à la marche à pied, au vélo, au transport en commun (autobus, métro, train) ou au covoiturage.
- Je propose de développer des réunions téléphoniques ou des conférences par Internet.
- J'organise mes déplacements en voiture de manière rationnelle.

Lorsque j'utilise la voiture :

- Je choisis la taille de mon véhicule en fonction de mes besoins quotidiens.
- Je vérifie la cote de consommation de carburant avant de faire l'achat d'un véhicule.
- Je choisis une voiture dont la puissance répond à mes besoins quotidiens.
- Lors du choix d'un véhicule, j'opte pour les options nécessaires seulement.
- Je pratique une conduite modérée.
- J'évite la marche au ralenti.
- Je fais régler le moteur et j'entretiens mon véhicule régulièrement.
- Je n'utilise les quatre roues motrices que lorsque c'est nécessaire.
- Je n'utilise pas de démarreur à distance.
- Je m'assure que mes pneus sont toujours bien gonflés.
- Je choisis une huile à moteur qui porte la mention « Économise l'énergie ».
- Je limite mon usage de la climatisation.
- Je ne surcharge pas inutilement mon véhicule.
- Je participe à un programme de mise à la ferraille lorsque mon véhicule est trop âgé.